



⚡ En direct d'une mission

PROMOUVOIR LE DROIT CONTINENTAL EN CHINE

Une délégation de juristes français s'est rendue à Pékin et à Shanghai, en Chine, du 18 au 21 mai 2019. Olivier Vix témoigne. — Lire page 2



📺 À l'affiche

115^e CONGRÈS DES NOTAIRES DE FRANCE À BRUXELLES 🎥

Plus de 2 300 notaires et collaborateurs, juristes, représentants des organisations internationales et responsables politiques ont participé aux travaux consacrés au droit international privé.

— Lire page 3

💬 Paroles de...



LAURENCE DUMONT 🎥

Députée française du Calvados.

— Lire page 3

🏠 Vu de là-bas

CONTRAT DE MARIAGE DANS UN CONTEXTE D'EXPATRIATION

Dans le cadre d'une expatriation, conclure un contrat de mariage avant le mariage, garantit la sécurité et la stabilité juridique. — Lire page 4

📄 Le billet



AU CŒUR DE NOUS-MÊMES

Laurent Dejoie, président de la mission de l'International du CSN.

— Lire page 2

⚙️ Les Experts

ÉTAT CIVIL DES ENFANTS : MISSION AU SÉNÉGAL

Laurent Fritsch, délégué du CSN pour l'Afrique subsaharienne et la Francophonie, a conduit une mission au Sénégal du 14 au 19 avril pour sensibiliser à la nécessité de délivrer un état civil à tous les enfants.

— Lire page 5

🌐 Brèves

ACTUALITÉS

- ✓ Colloque International à Minsk en Biélorussie.
- ✓ Première conférence d'Asie centrale au Kazakhstan.
- ✓ Forum Trans Europe Experts.
- ✓ 7^e Forum Expat.

— Lire page 4-5

📍 Focus

DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES AU CONGRÈS DES NOTAIRES DE FRANCE

Chaque année, le Congrès des notaires de France est organisé avec la participation de nombreuses délégations notariales étrangères. Le 115^e congrès a respecté la tradition.

— Lire page 3

📅 Agenda

À NE PAS MANQUER

- ➔ 31^e Congrès des notaires d'Afrique à Dakar.
- ➔ 16^e colloque juridique franco-russe en Russie à Sotchi.
- ➔ Semaine du droit à la Banque mondiale à Washington.
- ➔ Manifestation de l'ANF sur l'état civil des enfants au siège des Nations-Unies à Genève.
- ➔ 29^e Congrès international du notariat à Jakarta (Indonésie).

— Lire page 6

Au cœur de nous-mêmes

Par Laurent Dejoie, président de la mission de l'International du Conseil supérieur du notariat



Les notaires sont les garants de la sécurité juridique fondée sur l'acte authentique. Malgré la mondialisation et la digitalisation, nous restons proches des citoyens là où ils vivent, où ils travaillent, se marient ou prennent leur retraite.

LA PROXIMITÉ avec nos concitoyens est au cœur de notre mission. Cette proximité ne se relâche pas quand nos concitoyens partent vivre et travailler à l'étranger ou même lorsqu'ils s'y marient ou y prennent leur retraite. Cette dimension transfrontière a été au cœur du 115^e Congrès des notaires de France, qui s'est déroulé pour la première fois de son histoire hors de l'Hexagone, à Bruxelles, en juin 2019.

ENFANTS SANS EXISTENCE JURIDIQUE — C'est naturellement que les notaires se sont intéressés à la douloureuse question des enfants sans identité. Avec l'Association du notariat francophone (ANF), que je préside, le CSN est mobilisé pour que les centaines de millions

d'enfants sans état civil sur Terre voient leurs droits à la nationalité et à l'identité reconnus. Depuis la parution du livre « Les enfants fantômes »¹, nous avons multiplié les initiatives auprès et avec les organisations internationales et les ONG.

SENSIBILISER AU PLUS HAUT NIVEAU — Nous avons surtout porté cette question auprès des parlementaires et des prescripteurs. L'Assemblée parlementaire de la Francophonie a adopté une résolution en faveur des enfants sans identité en 2015. Une conférence a eu lieu au sein même de l'Assemblée nationale française. Lors de notre mission de terrain en Côte d'Ivoire en 2017, nous avons été reçus par plusieurs ministres et responsables politiques. Un débat a eu lieu au Parlement européen en novembre 2018.

UN FILM DIFFUSÉ AU SIÈGE DES NATIONS UNIES — Parallèlement un documentaire « Enfants fantômes, un défi pour l'Afrique », tourné au Sénégal et au Burkina Faso, sensibilise le grand public en France et à l'étranger. Après une diffusion à l'Assemblée nationale française le 4 juin 2019, il fera l'objet d'une projection et d'un débat au siège des Nations Unies à Genève en novembre 2019. Cette proximité est bien au cœur de nous-mêmes.



⚡ EN DIRECT D'UNE MISSION

Promouvoir le droit continental en Chine

Une délégation de juristes français s'est rendue à Pékin et à Shanghai, en Chine, du 18 au 21 mai 2019. Pour cette mission, Olivier Vix, responsable du projet « Les carrefours du droit » pour le CSN, était accompagné par son confrère Jérôme Cauro, les professeurs Michel Grimaldi et Marie Goré de l'université Paris 2 Panthéon-Assas, Emmanuel Raskin, membre du Conseil national des barreaux, et Anne Charlotte Gros, directrice générale de la Fondation pour le droit continental. Olivier Vix apporte son témoignage.

NOTRE PREMIER COLLOQUE, le 18 mai à l'université de droit et de sciences politiques de Pékin, porte sur les concepts du code civil français en présence de professeurs de droit chinois qui nous

indiquent que leur code civil sera promulgué l'an prochain.

À PÉKIN — Le 20 mai, nous visitons l'une des plus importantes études notariales de Pékin où nous attend un symposium sur l'évolution du droit civil et de la société. L'étude aux accès sécurisés fait rêver : 200 salariés, 60 notaires, 1000 m² de bureaux, salles de sports, bibliothèques, etc. Nous évoquons le droit international privé, les nouveaux défis du droit civil avec l'intelligence artificielle et le robot cognitif, et le mariage pour tous.

ÉCHANGES... — L'après-midi, nous voici à l'ambassade de France pour un colloque de deux heures sur la déontologie notariale en présence des représentants du notariat chinois. Les similitudes entre nos deux statuts sont nombreuses. Plus tard, nous rejoignons une quarantaine d'entrepre-

neurs français et de juristes francophones à la chambre de commerce internationale franco-chinoise pour traiter des dernières réformes en France. J'y intervins sur la fiscalité et sur les règles de lutte contre le blanchiment.

... **ET VISITES.** — Le 21 mai, nous enchaînons les visites : Cour suprême, Cour de la propriété intellectuelle et tribunal de l'e-commerce. Suit ensuite un colloque à l'ambassade sur l'attractivité du droit français. Jérôme Cauro présente le processus de vente immobilière en France et sa sécurité grâce à l'intervention du notaire.

À **SHANGHAI** — Là, le CSN codirige un centre de formation et d'échanges depuis 18 ans avec le bureau de la justice de la ville. Charles Gijsbers, professeur agrégé de droit à la Faculté de Rouen, nous y attend pour un colloque sur les personnes vulnérables. Nous visitons aussi une étude utilisant le smart notary² et terminons par une réunion avec le notariat chinois.

BILAN — Nos actions font assurément avancer le droit continental. L'introduction de la loi notariale chinoise de 2005, inspirée de nos règles, en témoigne. À l'heure où les Chinois développent intensément leurs relations commerciales, aller prêcher la bonne parole à plus de 8 000 km de Paris s'avère une évidente nécessité.

 **A L'AFFICHE**

115^e Congrès des notaires de France à Bruxelles



LE 115^e CONGRÈS A EU LIEU À BRUXELLES, siège des instances dirigeantes de l'Union européenne. Plus de 2 300 notaires et collaborateurs, juristes, représentants des organisations internationales et responsables politiques ont participé aux travaux consacrés au droit international privé ; le ministre de la Justice belge, Koen Geens, ainsi que le président de la Cour de justice européenne, Koen Lenaerts, et Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères, y sont intervenus. Cette année encore, la participation étrangère a été très importante.

 **LIRE LA VIDÉO**

 **LE CHIFFRE**

27 c'est le nombre de pays membres de l'Association du notariat francophone.

 **FOCUS**

Délégations étrangères au Congrès des notaires de France



Chaque année, le Congrès des notaires de France est organisé avec la participation de nombreuses délégations notariales étrangères. Le 115^e Congrès, qui a eu lieu à Bruxelles du 2 au 5 juin autour de la thématique du droit international privé, a respecté la tradition.

QUELS PAYS ÉTAIENT PRÉSENTS À BRUXELLES ?

En tout, 37 pays de 4 des 5 continents étaient représentés :

- **EUROPE** : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Grèce, Hongrie, Italie, Macédoine, Luxembourg, Pologne, Portugal, République Tchèque, Russie, Serbie, Suisse.
- **AFRIQUE** : Burkina-Faso, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, île Maurice, Madagascar, Mali, Maroc, Niger, Tchad, Togo.
- **AMÉRIQUE DU NORD ET DU SUD** : Canada, Colombie, Mexique.
- **ASIE DONT MOYEN-ORIENT** : Chine, Kazakhstan, Kirghizstan, Mongolie et Liban.

POURQUOI ASSISTENT-ILS AU CONGRÈS ?

Le notariat français puise ses racines dans plusieurs siècles d'histoire. Il est fondé sur le droit continental et a su évoluer au fil du temps, s'adapter aux besoins des citoyens et des entreprises ; ses pratiques, mais aussi le droit français et la sécurité juridique qu'il incarne, intéressent les autres pays. Par ailleurs, le Conseil supérieur du notariat (CSN) a développé au fil du temps de multiples coopérations internationales. Il est l'un des membres fondateurs de l'Union internationale du notariat, dont le président José Marqueño de Llano était présent à Bruxelles, et du Conseil des notariats de l'Union européenne, présidé en 2019 par le Français Pierre-Luc Vogel.

LIEU D'ÉCHANGES — Un congrès du notariat français est l'occasion de réunions et de séances de travail. Les Francophones se sont retrouvés pour l'assemblée générale de l'Association du notariat francophone. Le président du CSN a signé un accord de coopération avec le Kazakhstan. Il a également rencontré plusieurs délégations pour des discussions approfondies, en particulier celles de Chine, de Belgique, du Québec et de Colombie. Ces réunions sont l'occasion de lancer de nouveaux projets communs et d'échanger des bonnes pratiques. L'expertise du notariat français dans le domaine de la numérisation, où le CSN fait figure de pionnier, est également très sollicitée.



 **PAROLES DE...**

Laurence Dumont

LAURENCE DUMONT a découvert la question des enfants sans identité en lisant le livre « Les enfants fantômes » en 2014. Depuis, elle a multiplié les initiatives en portant notamment le dossier devant l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Le documentaire « Les enfants fantômes, un défi pour l'Afrique » a été projeté à l'Assemblée nationale française en juin 2019. Elle est aussi à l'origine de la création d'une mission d'information sur les enfants sans identité. Et chaque année, Laurence Dumont invite les collégiens et les lycéens de son département à participer à un appel à projets autour de cette question.

 **LIRE LA VIDÉO**

2. Connexions automatisées à plusieurs registres pour une meilleure identification et enregistrement vidéo du rendez-vous.

Contrat de mariage dans un contexte d'expatriation



Se marier, c'est s'engager l'un envers l'autre, mais c'est aussi se soumettre à un régime matrimonial. Le mariage a de nombreuses conséquences au sein du couple et avec des tiers. Dans le cadre d'une expatriation, y compris dans le cas de couples de nationalités différentes, conclure un contrat de mariage, avant le mariage, garantit la sécurité et la stabilité juridique.

À QUOI SERT UN CONTRAT DE MARIAGE ?

Dans un contexte international, seul un contrat de mariage, qui est un acte authentique, assure la permanence de la loi applicable et du régime matrimonial choisi. À défaut, les conséquences peuvent être importantes et non voulues.

ÉTABLIR UN CONTRAT DE MARIAGE À L'ÉTRANGER

Il y a une grande diversité de législations en matière de régime matrimonial dans le monde. S'y ajoutent les règles de droit international privé. Au cours du mariage, les époux peuvent changer de nationalité, de domicile ou acquérir des biens à l'étranger. Un contrat de mariage peut se conclure chez un notaire local ou auprès de votre notaire en France, y compris si vous êtes à l'étranger. Dans ce cas-là, des procurations sont possibles. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les consulats et ambassades n'ont plus de compétences notariales.

- Certains codes étrangers peuvent comporter plusieurs régimes légaux ou prévoir que, lors du mariage, les époux se prononcent en faveur d'un régime matrimonial déterminé. Cette décision prononcée devant un officier de l'état civil étranger représente un choix de loi et de régime valable.

QUELLE LOI CHOISIR ?

Depuis le 29 janvier 2019 (règlement européen du 24 juin 2016), le choix de la loi applicable à un régime matrimonial est :

- soit la loi de l'État de résidence habituelle de l'un des futurs époux,
- soit la loi nationale de l'un des futurs époux.

SI LE MARIAGE EST CÉLÉBRÉ À L'ÉTRANGER, QUE FAIRE ?

Il est nécessaire lors de la transcription de votre mariage au consulat de France d'indiquer que vous avez établi un contrat de mariage afin qu'il en soit fait mention en marge de la transcription de l'acte de mariage et sur le livret de famille remis aux intéressés.

POUR EN SAVOIR PLUS,

- Annuaire des notaires : www.notaires.fr/fr/annuaire-notaire
- Guide juridique des Français de l'étranger (à télécharger) : www.notaires.fr/multimedia/document/guide_juridique_expatriation.pdf
- **Convention de la Haye du 14 mars 1978**
- Vous pouvez trouver un notaire local à la rubrique « Contact » du site de l'**Union internationale du notariat (UINL)**



BRÈVES

Colloque International à Minsk en Biélorussie

ORGANISÉE À L'OCCASION DU 5^e ANNIVERSAIRE du notariat biélorusse, la conférence « Notariat du XXI^e : les tendances globales et les évolutions nationales » a eu lieu le 29 mars 2019. Valeriu Esanu, délégué du CSN pour l'Europe orientale, représentait la France aux côtés de 13 autres notariats³. Dans son intervention, Natalia Borisenko, présidente de la Chambre nationale notariale de Biélorussie, a exposé ses projets pour l'avenir et sa volonté d'accélérer l'utilisation des outils numériques, notamment la signature électronique. Oleg Slizhevski, le ministre de la Justice, a salué la modernité et les missions croissantes assumées par les notaires de son pays. Les notariats présents sont intervenus sur leurs pratiques numériques. Pour sa part, Valeriu Esanu a présenté l'acte authentique électronique et la signature à distance.



Première conférence d'Asie centrale au Kazakhstan

ORGANISÉE À L'INITIATIVE de la Chambre notariale républicaine du Kazakhstan avec l'Union internationale du notariat⁴, la 1^{ère} Conférence d'Asie centrale sur le notariat s'est tenue le 14 juin 2019 à Nur-Sultan⁵. Quelques 95 représentants des ministères de la Justice et des notariats de 15 pays⁶ y ont participé autour de deux thématiques : «Principes du système de notariat latin» et «Technologies numériques dans le système notarial moderne ». Dans son intervention, Assel Zhanabilova a exposé les progrès du notariat kazakh, qu'elle préside, pour correspondre aux normes internationales. La vice-ministre de la Justice kazakh, Elvira Azimova, s'est réjouie du rôle du notariat dans un pays en pleine croissance économique. La France était représentée par Antoine Dejoie, délégué du CSN pour la Russie et l'Asie centrale, qui est intervenu sur l'innovation technologique.

3. Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Bulgarie, Estonie, Géorgie, Kazakhstan, Moldavie, Lituanie, Russie, Serbie, Turquie et Ukraine.

4. Par la commission internationale de coopération notariale.

5. Nouvelle dénomination de la capitale, ex Astana.

6. Autriche, Allemagne, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lituanie, Russie, Slovaquie, Tadjikistan, Ouzbékistan, Ukraine, France et Suisse.

État civil des enfants : mission au Sénégal



Laurent Fritsch, délégué du CSN pour l'Afrique subsaharienne et la Francophonie, a conduit une mission au Sénégal du 14 au 19 avril pour sensibiliser à la nécessité de délivrer un état civil à tous les enfants. Il était accompagné de Laurence Dumont, député du Calvados (France), d'Abdoulaye Harissou, secrétaire général de l'Association du notariat francophone (ANF), de Bachir Dieye, conseiller chargé de la Commission de la coopération et du développement de la région Afrique et des programmes Jeunesse à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et de Michel Welterlin, producteur du documentaire « Les enfants fantômes, un défi pour l'Afrique ».

Pourquoi l'état civil est-il une priorité de l'action internationale du CSN ?

Des centaines de milliers d'enfants ne sont pas enregistrés à la naissance sur notre Planète. Depuis la parution du livre « Les enfants fantômes »⁸, les notaires ont multiplié les initiatives pour que les droits à l'identité et à la nationalité des enfants soient reconnus (Lire le billet en page 2). Leurs actions visent à sensibiliser les populations et les principaux acteurs de l'état civil. La Convention internationale des droits de l'enfant célèbre son 30^e anniversaire en 2019.

Pourquoi le Sénégal ?

Le documentaire produit par Michel Welterlin, « Les enfants fantômes, un défi pour l'Afrique », a été tourné en partie dans ce pays.

- À Dakar, la délégation a rencontré le directeur de l'état civil et Marie-Pierre Poirier, directrice régionale de l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le film a fait l'objet d'une projection et d'un débat.
- À Vélingara, la mission a été reçue par le préfet et le maire et a visité le service de l'état civil et son pôle informatique. Le documentaire a été projeté en présence des autorités administratives et de responsables locaux.
- Idem en Casamance, à Thiès, et tout particulièrement à Kolda sur les lieux même du tournage avec la participation des instituteurs, de responsables et acteurs locaux de la société civile, des parents et des enfants.

À toutes les étapes, les rencontres officielles avec les autorités, préfets de régions et maires, ont montré l'importance que revêt la question des enfants sans existence juridique au Sénégal et la volonté politique de mettre en place des solutions efficaces avec le soutien de partenaires comme les notaires.



Forum Trans Europe Experts

LE 10^e FORUM DE TRANS EUROPE EXPERTS (TEE) s'est tenu le 5 avril 2019 au CSN à Paris. Près d'une centaine de professeurs de droit, notaires, avocats et experts juridiques ont participé aux travaux qui avaient pour thème : « Le droit de l'Union européenne vu d'ailleurs ». Hubert Derrien, président de la mission Europe du CSN, Fabienne Jault-Seseke et Sophie Robin-Olivier, co-présidentes de TEE, ont ouvert la journée. Les participants ont ensuite assisté à deux sessions : « L'Europe comme ressource » et « L'influence du droit de l'Union européenne, The Brussels Effect » et à trois tables-rondes : « Le droit européen de l'immigration », « Le droit européen de la protection des données » et « Le modèle social européen ».



7^e Forum Expat

FISCALITÉ, SUCCESSIONS, PACS, RETRAITES, COUPLES MIXTES, départs pour Singapour, les États-Unis, le Sénégal ou la Chine, le 7^e Forum Expat a été l'occasion pour de multiples visiteurs de se renseigner sur les conditions d'une expatriation et ses conséquences auprès de 80 organismes, ministères, ambassades, institutions et associations. Organisé par le groupe Le Monde avec la participation du Conseil supérieur du notariat, le forum s'est tenu les 12 et 13 juin 2019 au Carreau du Temple à Paris. Onze notaires ont assuré plus de 150 consultations gratuites et participé à deux conférences dont une animée par Sylviane Plantelin et Pauline Malaplate sur le thème : « S'expatrier : quelles précautions patrimoniales et juridiques à prendre ? »

7. Laurence Dumont préside la mission d'information sur les enfants sans identité à l'Assemblée nationale.

8. Co-écrit par Laurent Dejoie, président de l'ANF et président de la mission de l'International au CSN, et Abdoulaye Harissou, secrétaire général de l'ANF. Paru en 2014 chez Albin-Michel.

À ne pas manquer

1^{er} au 4/10/2019
31^e Congrès des notaires d'Afrique
à Dakar



27 au 30/10/2019
16^e colloque juridique franco-russe
en Russie à Sotchi



4 au 7/11/2019
Semaine du droit à la Banque mondiale
à Washington



11/11/2019
Manifestation de l'ANF sur l'état civil des enfants
au siège des Nations-Unies à Genève
à l'occasion du 30^e anniversaire de la
Convention internationale des droits de l'enfant.



28 au 30/11/2019
29^e Congrès international du notariat
à Jakarta (Indonésie)

